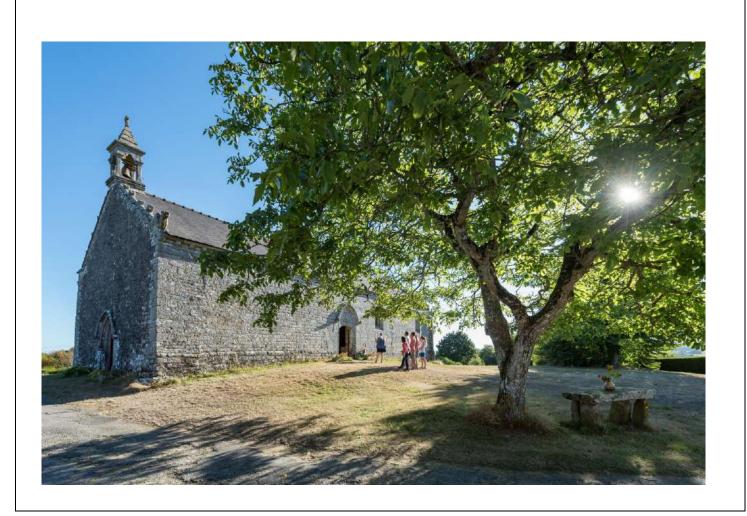




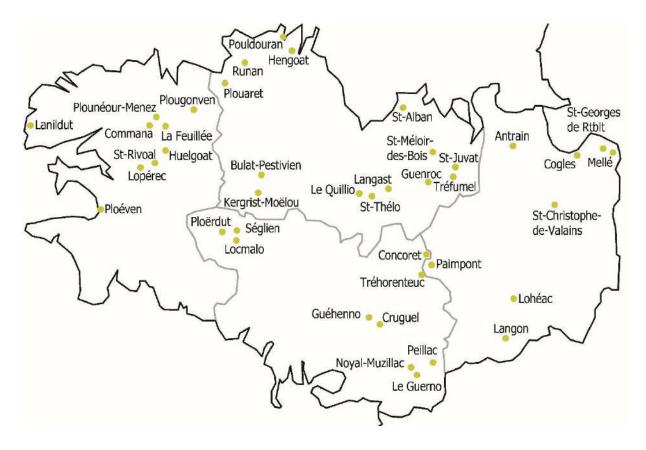
Les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne

Rapport d'Activités 2020



SOMMAIRE

Axe 1. Patrimoines de Bretagne	4
1- Développement de la dynamique 3Réseaux	4
1.1- Consolidation du projet commun	4
1.2- Suivi des partenariats communs	5
2- Mise en place de partenariats, d'animations et de projets de territoire	6
2.1- Mise en place de projets de territoire	6
2.2- Une journée inter-réseaux	7
2.3- Concours photo « Objectif Patrimoines »	7 8 9
2.4- Calendrier des manifestations nationales	9
3- Mise en place d'une stratégie et d'actions de communication	10
3.1- Site internet du CRT	10
3.2- Campagne partagée avec le CRT	12
3.3- Un jour, une commune	13
3.4- Plaquette institutionnelle Patrimoines de Bretagne	14
3.5- Le magazine touristique, Escapades	14
Axe 2. Politiques patrimoniales	16
1- Accompagnement des communes dans leurs politiques patrimoniales	16
1.1- Les communes candidates au Label	16
1.2- Les réévaluations	16
1.3- Les Plans d'Aménagement Patrimoniaux	17
1.4- Les rencontres départementales d'information	17
2 – Soutien à la requalification durable des communes	18
2.1- Accompagnement des privés et des collectivités dans les demandes de subventions	18
2.2- Réflexion sur de nouvelles modalités d'accompagnement de la Région	19
Axe 3. Politiques de valorisation et de communication	20
1- Soutien aux actions de valorisation et de médiation patrimoniale	20
1.1- Balade du patrimoine	20
1.2- Plaquette de présentation du Label	21
Axe 4. Vie associative	22
1- Organisation de l'association	22
2- Bilan financier 2020	23
3- Budget prévisionnel 2021	24
4- Orientations 2021	25



COTES D'ARMOR

- Bulat-Pestivien
- Guenroc
- Hengoat
- · Kergrist-Moëlou
- Le Quillio
- Langast
- Plouaret
- Pouldouran
- Runan
- Saint-Alban
- Saint-Juvat
- Saint-Méloir-des-Bois
- Saint-Thélo
- Tréfumel

FINISTERE

- Commana
- Huelgoat
- · La Feuillée
- Lanildut
- Lopérec
- Ploéven
- Plougonven
- Plounéour-Ménez
- Saint-Rivoal

En 2020, l'association regroupe 41 communes.

ILLE ET VILAINE

- Antrain
- Coglès
- Langon
- Lohéac
- Mellé
- Paimpont
- Saint-Christophe de Valains
- Saint-Georges de Reintembault

MORBIHAN

- Concoret
- Cruguel
- Guéhenno
- Le Guerno
- Locmalo
- Noyal-Muzillac
- Peillac
- Ploërdut
- Séglien
- Tréhorenteuc

AXE 1. PATRIMOINES DE BRETAGNE

1- Développement d'une dynamique 3Réseaux

1.1-Consolidation du projet commun

Depuis 2018, les trois associations (VAHVH-PCC-CPRB) se sont engagées dans une réflexion collective en faveur d'une meilleure mise en tourisme de leurs patrimoines à destination des visiteurs et aussi des habitants qui sont les premiers ambassadeurs des territoires.

Définies et reconnues par la richesse et la qualité de leurs patrimoines architectural, paysager et culturel, les Villes d'Art et d'Histoire et les Villes Historiques, ainsi que les Petites Cités de Caractère® et les Communes du Patrimoine Rural de Bretagne constituent de véritables pôles touristiques et patrimoniaux dans les territoires.

Aujourd'hui, ces trois réseaux associatifs représentent 90 cités et villages labellisés repartis en Bretagne, tous engagés dans des politiques de protection, de conservation, de valorisation et d'animation de leurs patrimoines bâtis et culturels. La convergence des missions menées par ces réseaux à différentes échelles, permet de travailler collectivement en faveur d'une meilleure mise en tourisme des patrimoines de Bretagne.

Afin de concrétiser cette ambition commune, les 3 associations ont travaillé ensemble et ont cherché à :

consolider la gouvernance du projet commun en mettant en place un Comité de Pilotage composé de :

- Jean-Luc GUILLOUX, Président des CPRB
- Françoise GATEL, Présidente des PCC
- Marc DROGUET, Président des VAHVH

affirmer le fonctionnement des personnels en mode projet :

- CPRB: Catherine HESRY et Laurence MARQUET
- Cités d'Art de Bretagne : Hélène GEFFROY, Alexane TROLLE-PAPET, Anaïs OGER, Fantine ROSEL et Claire LUCAS

accompagner les personnels dans la professionnalisation et la montée en compétence à travers un plan de formation renforcé :

• 21 janvier : Découvrir Facebook (CH, ATP)

28 janvier : Wordpress (CH, ATP)

CALENDRIER 2020

Réunions du COPIL:

• 14 février • 5 juin • 6 juillet • 5 octobre

Réunions d'équipe :

• 14 février • 5 juin • 6 juillet • 5 octobre

En complément, 8 visio-conférences ont été tenues pour avancer sur les dossiers

1.2-Suivi des partenariats communs

En 2018, la Région a formalisé pour la période 2018-2020, un partenariat destiné à favoriser le développement des activités des réseaux en matière de valorisation des patrimoines et de leur mise en tourisme, pour un positionnement breton de qualité.

Les trois associations ont ainsi été amenées à signer en 2018 des conventions triennales d'objectifs incluant chacune un tronc commun d'actions partagées. En complément un avenant a été signé fin 2020, pour la période janvier 2020 – juin 2022.

La convention et l'avenant signés avec l'association confirment un soutien de la Région Bretagne sur les trois premiers axes du présent rapport :

Axe 1- Patrimoines de Bretagne	45 600 € de dépense éligible	22 800 € de soutien (50%)
 Axe 2- Politiques patrimoniales 	34 200 € de dépense éligible	15 390 € de soutien (45%)
 Axe 3- Politiques de valorisation 	28 500 € de dépense éligible	12 810 € de soutien (45%)

Rappelons que la bannière « Patrimoine de Bretagne » a été déposée en tant que marque par la Région Bretagne auprès de l'INPI en 2019, et que les trois réseaux ont été autorisés à utiliser les termes « Patrimoines de Bretagne », sans associer l'image attachée à la marque.

En parallèle, depuis 2020, les associations sont associées à l'écriture de la feuille de route «patrimoine» du Schéma Régional du Tourisme de Bretagne.

CALENDRIER 2020

Rencontres Service Patrimoine:

- 27 janvier, Rennes, réunion convention SVAPA
- 5 février, Rennes, réunion locaux DTP
- 23 juillet, Rennes, réunion convention SVAPA
- 24 septembre, Rennes, réunion convention SVAPA

Rencontres Service Tourisme:

- 12 mars, Pontivy, Comité Technique Vélo et Rando
- 15 octobre, visioconférence, réunion feuille de route patrimoine
- 18 novembre, visioconférence, réunion feuille de route canaux

Rencontres Comité Régional du Tourisme :

- 20 janvier, Rennes, plateau associations
- 18 mai, visioconférence, plateau associations
- 29 mai, visioconférence, plateau associations

Rencontres partenaires divers :

• 24 janvier 2020, Saint-Brieuc, réunion avec le département 22

2- Mise en place de partenariats, d'animations et de projets de territoire

2.1- Mise en place de projets de territoire

Les associations ont accentué leurs collaborations avec la Destination touristique Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps dans l'objectif d'expérimenter le renforcement d'une offre touristique à partir des communes labellisées.

Communes concernées :

VAHVH: Lamballe

PCC: Jugon-les-Lacs, Moncontour, Quintin, Châtelaudren, Guingamp, Pontrieux

CPRB: Runan, Saint-Alban

Stratégie de Destination :

AXE 3 – Dévoiler les pépites, de l'Armor à l'Argoat, en mode slow tourisme / FICHE 31 - Favoriser l'émergence de solutions de connexion de randonnées (pédestre/vélo) ou de transports en commun entre la côte et les cités patrimoniales de l'Argoat.

Dans cette dynamique, le cabinet Colibri Tourisme a accompagné les communes membres du réseau Patrimoines de Bretagne.

Les 2 actions retenues sont :

- . Eductours élus et partenaires pour découvrir l'ensemble des villes et villages patrimoniaux en abordant différentes problématiques (5 journées sont prévues).
- . Résidences d'artistes dans les 9 communes labellisées en partenariat avec le Centre d'Art Gwinzegal.





Rencontres avec la Destination Baie de Saint-Brieuc Paimpol-Les Caps :

• 26 mars • 20 avril • 11 juin • 3 juillet • 23 novembre

Rencontre avec le Centre d'art Gwinzegal

• 20 juillet

2.2- Une journée inter-réseaux

Chaque année, les 3Réseaux organisent une journée d'information et de sensibilisation, en collaboration avec les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des départements bretons.

Temps de réflexion collective et d'accompagnement, ces journées destinées aux élus, services communaux et partenaires, permettent d'aborder des problématiques liées aussi bien à la restauration du bâti ancien qu'à l'aménagement des espaces publics dans les cités et villages patrimoniaux.

La troisième journée programmée le 19 juin 2020 a malheureusement dû être annulée. Compte tenu de la situation sanitaire, les trois réseaux espèrent qu'elle pourra se tenir le 4 juin 2021 à Chédigny (Indre-et-Loire), à la découverte des aménagements paysagers de cette ville-jardin.





Informations complémentaires

1998, le maire Pierre Louault plante avec la collaboration du grand rosiériste André Eve, les premiers grimpants.

2001, la Municipalité de Chédigny entame les travaux de restructuration du bourg en même temps que l'enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone, d'eaux pluviales et d'arrosage. L'aménagement des trottoirs en zone fleurie a été fait au rythme de l'avancement des travaux qui auront duré un an.

2010, le village est répertorié dans « Roseraies et jardins d'Europe » édité par la Société Nationale d'Horticulture de France.

2012, Chédigny « Village Jardin » est admis au Collège des Parcs et Jardins de la Région Centre.

2013, Chédigny Village Jardin reçoit le label « Jardin Remarquable » du Ministère de la Culture et de la Communication.

2016, le village de Chédigny restaure le Presbytère et son jardin pour refaire un authentique Jardin de Curé du XIXème siècle. Un Jardin d'excellence qui deviendra un lieu de Formation du « savoir-faire au jardin ». Ce lieu deviendra en 2017 un lieu de formation et d'accueil.

2020, Chédigny, un village devenu jardin, dans la collection « Expériences et pratiques » du Cerema.

2.3- Concours photo « Objectif Patrimoines »

Les 3 réseaux ont organisé la 2^{nde} édition du concours photo « Objectif Patrimoines » du 15 mai au 31 août 2020.

Ce concours, ouvert à tous, comportait 2 catégories : enfant (- de 15 ans) et adulte (+ de 15 ans). Le thème retenu : l'eau.

Lors de chaque édition 30 clichés sont sélectionnés par un jury constitué d'élus membres de la commission animation. Ces 30 clichés lauréats sont valorisés à travers le site internet patrimoines-de-bretagne.com et les supports de communication des réseaux. Les photographes de ces derniers sont récompensés par différents prix.

Comme en 2019, cette action a nécessité la recherche de partenariat pour les lots gagnants, la rédaction d'un plan de communication et d'un règlement, visé par un cabinet d'avocats spécialisés. Ce sont au total 650 photos pour 250 participants qui ont été envoyées via les réseaux sociaux ou par mail.







Calendrier 2020

Commissions animations:

- 20 janvier, définition de la grille de critères, outil pour valoriser le concours photos
- 14 septembre, délibération du jury

Réunions internes:

- 21 avril, réunion communication
- 7 septembre, pré-sélection des photographies
- 23 novembre, réunion technique refonte règlement

2.4- Calendrier des manifestations nationales

Par un choix de positionnement à travers un ensemble d'évènements ciblés, les 3Réseaux ont souhaité valoriser davantage l'offre d'animations des destinations patrimoniales bretonnes présentées par les communes sur les réseaux sociaux.

L'objet de cette démarche était de :

- Réaliser une sensibilisation auprès des communes concernant les différentes manifestations qui ont lieu tout au long de l'année;
- Favoriser la communication et la découverte du patrimoine des communes au travers de ces manifestations;
- Développer le référencement des manifestations culturelles.

En raison de l'épidémie de Covid, nombre de manifestations nationales ont malheureusement dû être annulées en 2020. Cependant, les Journées Européennes du Patrimoine ont pu se tenir sur l'ensemble du territoire breton les 19 et 20 septembre 2020.

À l'occasion de celles-ci, les 3Réseaux étaient partenaires de la Région Bretagne sur l'opération « 50 coups de cœur de la Région Bretagne ». Chaque année, parmi les nombreuses propositions offertes sur le territoire dans le cadre des JEP, la Région Bretagne sélectionne cinquante initiatives remarquables valorisés dans un feuillet édité par Ouest-France à 160 000 exemplaires et diffusés sur tout le territoire breton.

En 2020, 11 communes ont organisé des animations dont 5 mises en avant par cette opération, il s'agit des communes de Antrain, Guéhenno, Le Quillio, Peillac et Plounéour-Ménez.





Calendrier 2020

- 3 au 13 avril : Journées Européennes des Métiers d'Art annulées
- 6 mai : Nuit des Musées reportée au 14 novembre 2020
- 5, 6 et 7 juin : Rendez-vous aux jardins reporté en 2021 : du 4 au 6 juin 2021
- 19, 20 et 21 juin : Journées nationale de l'archéologie annulées
- 19 et 20 septembre : Journées Européennes du Patrimoine Patrimoine et Education
- 18 et 19 octobre : Journées nationales de l'architecture

3- Mise en place d'une stratégie et d'actions de communication

La stratégie de communication des 3Réseaux « Patrimoines de Bretagne » se développe collectivement depuis trois ans et se déploie au service du projet ; elle est entièrement co-construite dans le respect de la pluralité et des moyens des entités qui y prennent part. Dans ce contexte les 3Réseaux ont arrêté un plan partagé.

Les supports de communication proposés dans le cadre de la démarche ont pour finalité d'organiser et de valoriser des messages. En fonction des cibles concernées par ces messages plusieurs supports matériels et immatériels peuvent être déployés.

Dans le cadre de cette stratégie partagée les 3Réseaux ont identifié deux cibles principales :

- 1. interne les communes membres et les partenaires régionaux ;
- 2. externe grand public les visiteurs du grand ouest et les habitants.

En fonction de la cible retenue, les messages à faire passer sont différents mais rejoignent tous un objectif de notoriété et de fidélisation qui cherchent à installer la dynamique Patrimoines de Bretagne comme une signature forte, un projet porteur de sens et une promesse d'authenticité.

Communication interne	Communication externe
Objectifs :	Objectifs :
Faire connaître les 3Réseaux auprès des villes	Favoriser la découverte et la connaissance des cités
membres et partenaires.	patrimoniales de Bretagne.
Cibles:	Cibles:
Les élus et techniciens des villes membres, les	Les habitants et les visiteurs bretons, et les publics
partenaires.	cibles du CRT
Outils :	Outils :
Site Patrimoines de Bretagne,	Site Internet du CRT,
Newsletter digitale trimestrielle,	Réseaux sociaux,
Plaquette institutionnelle de présentation.	Magazine touristique, Escapades.

3.1- Site internet du CRT

Depuis décembre 2018, les 3 réseaux ont intégré le site internet du CRT et ont donc participé à la création de pages dédiées aux cités patrimoniales dans la rubrique culture et patrimoine du nouveau site du CRT mis en ligne mi-janvier 2019 : https://www.tourismebretagne.com/selon-mes-envies/culture-et-patrimoine

En 2020, les chiffres de visites concernant les pages CPRB sont très intéressants puisqu'il y a eu :

- 19 651 sessions
- 18 272 utilisateurs,
- 39 685 pages vues,
- Origine de l'audience : Bretagne (34%) et lle de France (27%),
- Une durée moyenne de 2min18 passées par session.



Voir les résultats sur la carte (39 résultats)



Saint-Christophe-de-**Valains**

Ce village, niché entre bois et rivières, est un plaisir pour randonneurs. Son bourg a su préserver un bâti traditionnel de qualité. Ses circuits de découverte sont la pour...



Lopérec

Située sur le flanc des Monts d'Arrée et s'ouvrant vers la presqu'île de Crozon, laissez-vous enchanter par son paysage verdoyant de bocage et de vallées, abritant des maisons...



Plouaret

Vous serez surpris par les silhouettes majestueuses de ses manoirs et fontaines... Plouaret est riche de mémoire et d'histoire. Goûtez à l'authenticité des relations...



Plougonven

Découvrez la plus vaste commune de l'arrondissement de Morlaix où se dévoilent les Monts d'Arrée. Pénétrez dans l'enclos paroissial reconnu pour son unité architecturale. II..



Langast

Au cœur de Langast, l'église Saint Gal ne manguera pas de vous étonner. Reconnue comme l'une des plus anciennes de Bretagne, elle offre une véritable plongée dans l'art...

La commune de Paimpont est située au cœur de la célèbre forêt

de Brocéliande, célébrée pour ses contes et légendes. Elle se

compose de nombreux hameaux ceinturés de parcelles...



Saint-Thélo vous donne rendez-

le lin. « Fleur et toile », c'est l'histoire des célèbres Toiles

vous pour tout savoir sur la petite fleur bleue aux multiples facettes :

Peillac

Saint-Thélo

C'est à Peillac que vous y goûterez. Vous savourerez l'année et qui singularisent la commune. Bien calée sur les...



plusieurs événements culturels d'importance qui ponctuent



Bulat-Pestivien Paimpont

Perdez-vous sur ses petites routes sinueuses, dans un paysage sauvage piqueté de boules de granit. Les collines granitiques de Bulat-pestivien cachent ses joyaux: une église au...



Le magazine Escapades de Patrimoines de Bretagne

Au travers de ces pages, vous trouverez sans nul doute votre ou vos Bretagne(S): habitée, ur baine, maritime, sauvage et rurale 1? Un petit coin de terre irréductible qui a su préserver les richesses de son passé et les marier à un foisonnement contemporain, tout aussi fécond ! Ces lieux de vie vers lesquels nous vous guidons sont uniques, essentiels pour se ressourcer, et méritent de multiples pérégrinations. Partez ! Venez !

3.2- Campagne partagée avec le CRT

Les CPRB ont participé à la campagne partagée du Comité Régional du Tourisme qui, comme en 2019, a invité ses partenaires sur différentes opérations de communication.

Le choix a été de communiqué via les réseaux sociaux sur :

• Deux marchés français : lle-de-France et Lille

• une cible : les familles

période : du 23 au 30 juin 2020coût de la campagne : 300 €

Résultats du post sponsorisé CPRB - Paris famille - Juin 2020

Impressions: 23 203

• Couverture / personnes touchées : 22 020

• Taux de clic : 0,31%

Résultats du post sponsorisé CPRB - Lille famille - Juin 2020

Impressions: 23 670

Couverture / personnes touchées : 19 780

• Taux de clic: 0,30%

Impressions : nombre de fois où les publicités sont apparues à l'écran

Couverture / personnes touchées : nombre de personnes ayant vu une publicité au moins une fois

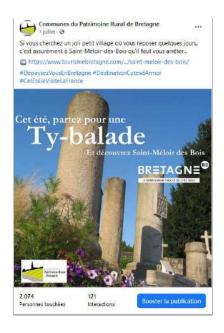
<u>Taux de clic</u>: pourcentage de fois où des gens ont vu la pub et ont effectué un clic (c'est à dire : un clic sur un lien url (page Facebook partenaire et/ou bouton en savoir plus), un clic vers la photo de profil ou le profil de la page FB associée (tourismebretagne), les réactions aux publications (telles que les mentions J'aime ou J'adore) et les commentaires ou les partages.







En parallèle, l'association a renforcé cette communication en personnalisant la nouvelle campagne du CRT. Il s'agissait de détourner des items vacances avec des signifiants bretons forts (ker, ty, bzh) afin de retranscrire la couleur que la Bretagne donne aux vacances de chacun.





3.3- Un jour, une commune

Durant toute la période de confinement, l'association a communiqué sur les réseaux sociaux sur le principe : un jour, une commune.

Toutes les communes ont ainsi pu être dévoilées avec un lien vers les pages « commune » du site internet du CRT.







3.4- Plaquette institutionnelle Patrimoines de Bretagne

Afin de présenter les 3Réseaux et la démarche Patrimoines de Bretagne aux nouveaux membres élus, découvrant notre réseau en 2020, nous avons créé une plaquette institutionnelle de présentation, imprimée à 500 exemplaires et diffusée auprès des communes et lors des réunions.



3.5-Le magazine touristique, Escapades : un magazine d'inspiration

Par un positionnement sous la bannière « Patrimoines de Bretagne » et à travers un ensemble d'actions ciblées, les 3Réseaux entendent renforcer la visibilité des labels et marque qu'ils portent dans le cadre de chartes de qualité, et valoriser ensemble l'offre des destinations patrimoniales bretonnes qu'ils représentent auprès des habitants et des visiteurs.

Avec l'avènement d'internet et du tout numérique, la disparition des supports papiers a longtemps été annoncée. Pourtant, les demandes de brochures papiers résistent à cette prédiction et si elles sont aujourd'hui distribuées avec plus de discernement, elles n'ont pas disparu des Offices de Tourisme et demeurent un support de préparation des excursions comme des séjours touristiques, notamment parce qu'une fois quitté le domicile, les brochures deviennent un support de communication privilégié.

Aussi, dans ce contexte, les 3Réseaux ont commencé à travailler, dès 2019, à la conception et à la diffusion d'un nouveau document d'appel grand public sous la bannière « Patrimoines de Bretagne »

ayant pour but de répondre aux attentes des communes, en tant que membres des réseaux, ainsi qu'aux attentes des clientèles touristiques et excursionnistes. Ce document d'appel a pour objectif de nourrir le désir de découverte des patrimoines des villes, cités et villages labellisés à destination des habitants, des visiteurs et des excursionnistes comme un portrait croisé d'une Bretagne plurielle, dynamique et accueillante.



C'est avec ces objectifs et cette volonté que nous avons collaboré, en 2020 avec l'agence « l'Ours en plus en », et travaillé avec la commission communication Patrimoines de Bretagne pour créer le magazine baptisé « Escapades ».

Entre février et juin 2020, nous avons donc créé, puis diffusé, ce joli document de 64 pages mettant en avant les 90 communes des 3Réseaux à travers les 10 destinations de la région Bretagne.

Ce magazine a été imprimé à 60 000 exemplaires et 29 450 ont été diffusés en 2020, dans 57 lieux de diffusion :

- Offices de Tourisme,
- Agences de Développement Touristique,
- Sites patrimoniaux (Château de Bienassis, Château de Kergroadez, Domaine de Suscinio, Château de Fougères, Domaine de la Roche-Jagu, Château de la Ballue, Château de la Hunaudaye, Château de Kerjean, Abbaye de Daoulas, Abbaye du Relec, Manoir de Kernault et Domaine de Trévarez).

Ainsi qu'aux communes concernées et à nos partenaires :

- Etat, région, Départements
- Patrimoines
- Tourisme
- CRT
- Députés
- Sénateurs



Le document est aussi accessible au format numérique sur www.tourismebretagne.com

Calendrier 2020

Commission communication Patrimoines de Bretagne

- 14 février, Rennes, réunion présentation du projet et rencontre avec le prestataire
- 26 mai, visioconférence, réunion de validation du magazine

Réunions techniques 3Réseaux

• 23 janvier • 6 février • 5 mars • 19 mars • 8 juin • 12 juin • 15 juin • 26 juin • 29 juin

Réunions avec prestataires

- 13 janvier 7 février 7 avril 10 avril 6 mai, réunions avec L'Ours en Plus
- 26 février, réunions encarts publicitaires

Axe 2. Politiques patrimoniales

1- Accompagnement des communes dans leurs politiques patrimoniales

1.1 - Les communes candidates au Label

Conformément à la Charte Qualité des Communes du Patrimoine Rural de Bretagne, plusieurs communes ont fait acte de candidature au Label.

7 communes ont candidaté au Label en 2020. Les repérages seront effectués en 2021-2022 :

- . Pleine Fougères (Ille et Vilaine)
- . La Fontenelle (Ille et Vilaine)
- . Tremblay (Ille et Vilaine)
- . St Ouen La Rouërie (Ille et Vilaine)
- . Gomené (Côtes d'Armor)
- . Plounévez-Moëdec (Côtes d'Armor)
- . Guern (Morbihan)

1.2 – Les réévaluations

L'association a procédé à 7 réévaluations du patrimoine afin d'étudier les impacts des aménagements et des travaux réalisés :

- . Saint-Juvat (Côtes d'Armor) le 24 juillet 2020
- . Lopérec (Finistère) le 4 août 2020
- . Ploërdut (Morbihan) le 27 août 2020
- . Langon (Ille et Vilaine) le 22 septembre 2020
- . Le Quillio (Côtes d'Armor) le 29 septembre 2020
- . Concoret (Morbihan) le 13 octobre 2020
- . Saint-Rivoal (Finistère) le 27 octobre 2020

Les réévaluations reprennent les engagements visés à l'Article 2.2 de la Charte Qualité de l'association. Le renouvellement du Label a été officiellement attribué lors du CA du 10 octobre 2020 pour une durée de 7 ans.









1.3- Les Plans d'Aménagement Patrimoniaux

Il s'agit, à l'échelle de la commune, d'une réflexion prospective visant à faire des choix et à bâtir un projet patrimonial pour son aménagement, sa restauration et sa valorisation. Un des buts recherchés par le PAP est aussi de permettre les articulations aux plans environnemental, touristique et économique.

Le PAP s'inscrit véritablement dans une stratégie de développement local et a pour but de hiérarchiser les actions à mener, en fonction des priorités affichées qui peuvent concerner soit un secteur géographique précis et/ou un axe thématique.

Le PAP conditionne l'aide régionale dans le cadre des labels.

Dans le cadre des renouvellements des Conseils Municipaux, l'association qui est en charge de rédiger les PAP a élaboré 10 PAP pour la période 2021-2024. Il s'agit des communes suivantes :

22 : Bulat-Pestivien, Kergrist-Moëlou, Saint-Juvat

56 : Cruguel, Guéhenno, Le Guerno, Ploërdut

29 : Commana, La Feuillée, Saint-Rivoal

1.4- Les rencontres départementales d'information

Suite au renouvellement des équipes municipales en juin, l'association a organisé des rencontres départementales d'information afin de présenter en détail les actions et les projets de du réseau aux nouveaux élus.

Ces temps d'échanges collectifs ont permis de discuter des nouveaux enjeux pour le mandat 2020-2026 et d'aborder différentes pistes de réflexions.

Afin de se familiariser avec l'ensemble des politiques territoriales, nos partenaires ont été associés à ces rencontres notamment la Région, les départements, les EPCI, les CAUE, les Destinations touristiques, les agences de développement touristique ainsi que les Offices de Tourisme.

En Ille et Vilaine, la rencontre a eu lieu le 15 octobre à Mellé avec au programme de la matinée :

- . Présentation du Label et des actions de l'association par Jean-Luc GUILLOUX et Catherine HESRY.
- . Présentation de la politique patrimoniale de la Région par Marie HIREL du Service Patrimoine au Conseil Régional.
- . Présentation des missions de l'ADT35 et des actions patrimoniales par Jean-Christophe NICOLLE.

Dans le **Morbihan**, la rencontre a eu lieu le 20 octobre à Concoret avec au programme de la matinée :

- . Présentation du Label et des actions de l'association par Ronan COIGNARD.
- . Présentation des missions et des actions du CAUE56 par Corine GANIER, Urbaniste au CAUE56 et Frédérique FALLET, Architecte Conseil au CAUE56.
- . Présentation des missions de TIEZ BREIZ par Georges LEMOINE.

Les rencontres du **Finistère** et des **Côtes d'Armor** ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Elles seront organisées en 2021.

2 – Soutien à la requalification durable des communes

2.1- Accompagnement des privés et des collectivités dans les demandes de subventions

Dans la continuité d'un soutien renouvelé chaque année depuis 1993, le Conseil Régional de Bretagne accompagne les efforts des CPRB, en attribuant des aides à la restauration du bâti ancien.

Pour rappel, les aides sont les suivantes :

Propriétés publiques (2 dossiers par an par bénéficiaire) :

• Soutien aux investissements : taux de 20%, subvention plafonnée à 45 000 €, seuil de prise en compte fixé à 5 000 €.

Propriétés privées (1 dossier par an par bénéficiaire) :

 Travaux concernant les éléments patrimoniaux visibles de la voie publique : taux de 15 %, subvention plafonnée à 15 000 €, seuil de prise en compte fixé à 5 000 €.

En 2020, 21 demandes ont été transmises à l'association.

19 ont été instruits en Commission Permanente dont 13 pour des particuliers et 6 pour des communes. Cela représente une aide du Conseil Régional de 103 711.03 €.

Depuis octobre l'association a travaillé avec les services de la Région afin de dématérialiser les demandes de subventions qui doivent être opérationnelle en janvier 2021.









2.4- Réflexion sur de nouvelles modalités d'accompagnement de la Région

En 2019, un groupe de réflexion (PCC, CPRB, UDAP, CAUE et SVAPA) a été mis en place afin de définir de nouvelles modalités d'accompagnement des communes dans l'aménagement de voirie plus en adéquation avec la typologie et la qualité architecturale des édifices dans les communes labellisées.

Les échanges entre les partenaires ont permis d'identifier certains facteurs de la standardisation des espaces publics dans les PCC et les CPRB :

- l'utilisation quasi systématique des archétypes de la ville, même dans les bourgs ruraux ;
- la recherche du beau et du propre ;
- les normes liées à la sécurité et à l'accessibilité :
- les profils et les compétences des concepteurs, maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ;
- les dispositifs d'intervention dont les mécanismes ou les critères interrogent trop peu les questions de mixité des usages, de ressources locales et de sobriété.

Le groupe de réflexion a identifié plusieurs pistes collectives d'amélioration :

- . développer une approche partagée entre les techniciens et les élus ;
- . sensibiliser les nouveaux élus au risque d'une trop grande confiance envers les concepteurs ;
- . exiger des phases d'étude amont, également dite "avant-projet" plus poussées ;
- . rechercher des transitions plus douces entre les interventions urbaines et le patrimoine ;
- . réfléchir à des dispositifs d'intervention renouvelés et plus adaptés (espaces paysagés...);
- . structurer et coordonner davantage l'accompagnement.

Dans ce contexte, les réseaux PCC et CPRB souhaitent expérimenter un accompagnement plus systématique et plus étroit par les ABF et les CAUE.

En mars 2020, il a été validé par la Région le financement des aménagements paysagers si inclus dans un projet global d'aménagement qualitatif de voirie.





Axe 3. Politiques de valorisation et de communication

1- Soutien aux actions de valorisation et de médiation patrimoniale

1.1 – Balade du patrimoine

Depuis 2019, l'association a mis en place un nouveau support de visite du patrimoine dans l'ensemble des communes labellisées « Balade du patrimoine ». Les objectifs sont de mettre en valeur le patrimoine en donnant des clés de lecture aux visiteurs et aux habitants mais aussi de proposer un support de visite homogène pour l'ensemble des communes du réseau.

Chaque année, 6 communes seront dotées de cet outil.

En 2019 : Kergrist-Moëlou, Le Guerno, Ploéven, Runan, Saint-Méloir des Bois et Tréfumel.

En 2020 : Langon, Lohéac, Ploërdut, Saint-Juvat, Lopérec et Le Quillio.

Afin de poursuivre cette action, il a été décidé de procéder au recrutement d'un service civique. Une demande d'agrément auprès des services de l'état a été déposée. L'objectif est de pouvoir accueillir une personne courant 2021.





1.2- Plaquette de présentation du Label

En septembre 2020, l'association a édité une plaquette de présentation du Label. L'objectif étant de donner des éléments de connaissance aux élus et partenaires que les CPRB rencontrent tout au long de l'année.





Axe 4. Vie associative

1- Fonctionnement de l'association

Bureau

Président Jean-Luc GUILLOUX, Maire de Ploërdut

Vice-Présidents Michel DESBOIS, Maire de Saint-Méloir des Bois

Jean-Yves CRENN, Maire de Lopérec

Thérèse TYLEK, Conseillère Municipale de Mellé

Trésorier Ronan COIGNARD, Maire de Concoret

Secrétaire Sébastien MARIE, Maire de Plounéour-Ménez

Autres membres Dominique LEFORESTIER, Adjointe au maire de Guenroc

Marie-Annick CLOLUS, Adjointe au maire de Lohéac

Lucie ROLLAND, Conseillère Municipale mairie de Le Guerno

Daniel LE GOFF, Délégué mairie de Saint-Thélo

Didier PLANTE, Maire de Ploéven

Eric CHALOPIN, Conseiller Municipal de Saint-Georges de RIt

Comité Technique et Scientifique du Label (CTSL)

Elisabeth Loir-Mongazon Service de l'Inventaire

Architecte CAUE 22
Architecte CAUE 29
Architecte CAUE 56
Architecte CAU 35
Georges LEMOINE Tiez-Breiz

Délégués Fondation du Patrimoine

Architectes UDAP

Responsables Offices de Tourisme

Elus CPRB 35 Thérèse TYLEK, Sylvain THOMAS, Eric CHALOPIN, Thierry CORNU

Elus CPRB 22 Daniel LE GOFF, Christian LUCAS
Elus CPRB 29 Blandine CORLAY, Sébastien MARIE
Elus CPRB 56 Christian JOUBIOUX, David BOULVAIS

Le Comité Technique et Scientifique du Label (CTSL) participe également activement aux travaux de l'association et permet d'apporter une expertise et une compétence technique sur les candidatures et sur les réévaluations du Label.

Les réunions :

- 4 février Bureau à Saint-Thélo 21 juillet Bureau à Ploërdut 8 septembre CTSL en visio
- 10 octobre Assemblée Générale à Concoret 10 octobre Conseil d'Administration à Concoret

2- Bilan financier 2020

DEPENSES 2020	
Autres achats et charges externes	19 612
Fournitures de bureau et marchandises	597
Charges locatives	1 644
Assurances	384
Honoraires	1 854
Promotion et communication	9 094
Frais de déplacement et de mission	4 303
Téléphone et affranchissement	1 249
Services bancaires	129
Variation stocks panneaux	359
Impôts et taxes	869
Formation continue	869
Charges de personnel	100 816
Salaires et traitements	58 023
Charges sociales	42 793
Dotation aux amortissements	139
Amortissements PC	139
Dotation aux provisions	6 644
Provisions	6 644
TOTAL DEPENSES	128 081

RECETTES 2020	
Produits d'exploitation	62 382
Conseil Régional	51 938
Conseil Départemental 35	3 000
Conseil Départemental 22	1 500
Conseil Départemental 29	3 000
Transfert de charges	2 944
Autres produits d'exploitation	70 552
Recettes sur actions	12 575
Cotisations	57 616
Panneaux	360
Produits financiers	225
Intérêts bancaires	225
TOTAL RECETTES	133 158

Budget Prévisionnel 2021

DEPENSES 2021	
Fournitures et matériel	600
Promotion, communication, animations	10 000
Frais de déplacements et de missions	5 900
Loyers et charges	1 000
Assurances	400
Honoraires	2 000
Impôts et taxes	700
Télécommunications	400
Salaires et traitements	57 000
Cotisations sociales	46 000
TOTAL DEPENSES	124 000

RECETTES 2021	
Recettes sur actions	4 750
Cotisations	60 000
Conseil Régional	51 750
Conseil Départemental 22	1 500
Conseil Départemental 35	3 000
Conseil Départemental 29	3 000
TOTAL RECETTES	124 000

ORIENTATIONS 2021 €

AXE 1: PATRIMOINES DE BRETAGNE

Objectif 1:

Mener un projet commun entre les réseaux bretons « Villes d'Art et d'Histoire et Villes Historiques », « Petites Cités de Caractère », « Communes du Patrimoine Rural de Bretagne », à partir d'un socle partagé, dans un souci de consolider les dynamiques engagées avec pour objectifs la valorisation du patrimoine bâti et la mise en tourisme de celui-ci.

Objectif 2:

Renforcer le positionnement des 3Réseaux comme véritables pôles touristiques et patrimoniaux de Bretagne. Accompagner la structuration de l'offre patrimoniale dans les territoires.

Action 1: Mettre en place une gouvernance adaptée

Action 2: travail en mode projet des personnels

Action 1 : Destination Saint-Brieuc-Paimpol-Les caps : éductours élus et partenaires sur l'ensemble des villes et villages patrimoniaux

Action 2 : Développement d'un partenariat avec la Destination Brocéliande et l'association Mon Tro Breizh

Action 3 : Suivi de partenariats communs.

- . Rencontre avec les acteurs patrimoine
- . Rencontres avec les 4 ADT
- . Rencontres individuelles/collectives avec les EPCI

Action 4 : Organisation d'une journée inter-réseaux à Chédigny sur la végétalisation et les aménagements de bourg. Partenariat avec l'association régionale des CAUE.

Action 5 : Organisation de la 3^{ème} édition du Concours photo 3Réseaux. Thème : les patrimoines de Bretagne.

Action 6 : Inciter les communes à participer aux manifestations nationales (JEP...).

Objectif 3:

Développer une politique de promotion et de communication forte en faveur de la destination patrimoniale en Bretagne et renforcer la visibilité des 3Réseaux patrimoniaux (VAHVH, PCC, CPRB) dans le paysage touristique et culturel breton

Action 1 : plan d'action externe :

- . Site internet du CRT Bretagne (intégration des nouvelles communes et balades du patrimoine)
- . Participation à la campagne partagée du CRT
- . Diffusion du magazine Escapades et amorcer l'élaboration du n°2

Action 2 : plan d'action interne :

- . Refonte du site internet pro
- . Renforcer la visibilité sur les réseaux sociaux
- . Diffusion de la plaquette 3Réseaux

AXE 2: POLITIQUES PATRIMONIALES

Objectif 1:

Soutenir les communes dans la mise en œuvre des différents critères de la Charte Qualité

Action 1 : analyse des candidatures au Label

Action 2 : présentation du Label aux communes candidates et aux nouveaux Conseils Municipaux

Action 3 : réalisation d'études détaillées du patrimoine des communes éligibles

Action 4 : réalisation et révision des Plans d'Aménagement Patrimoniaux

Action 5 : Réévaluation des communes labellisées et vérification du respect de la Charte Qualité

Objectif 2:

Mettre en place une véritable politique de sauvegarde et de valorisation du patrimoine au service des habitants et des visiteurs. Développer l'attractivité des communes et la qualité du cadre de vie.

Action 1 : sensibilisation des communes à la mise en paysage de leur bourg et à l'aménagement des espaces publics

Action 2 : organisation de visites conseils et développement des conventions de partenariat avec les CAUE

Action 3 : participation aux réflexions et projets de requalification et de revitalisation des centres bourgs

Action 4 : organisation d'actions de sensibilisation auprès des propriétaires privés et des collectivités pour la restauration de leurs patrimoines

Action 5 : accompagnement dans les dossiers de demandes de subvention pour les travaux de restauration privés et publics

AXE 3: POLITIQUES DE VALORISATION

Objectif 1:

Mettre en place des outils de développement afin de valoriser et d'animer le patrimoine à l'échelle des territoires Action 1 : conception et diffusion des supports de découverte du patrimoine « balade du patrimoine »

Action 2 : organisation de la 7ème édition de l'opération « Patrimoine en marche »

Action 3 : Extension des contenus de découverte du patrimoine au format numérique

Action 4 : Mise en place de campagnes photographiques sur les communes.

Action 5 : Organisation de temps de rencontres entre OT et Communes

AXE 4: VIE ASSOCIATIVE

Objectif 1:

Assurer le fonctionnement courant de l'association

Action 1 : organisation et animation des réunions statutaires (réunions de Bureau, Conseils d'Administration, Assemblées Générales)

Action 2 : gestion administrative et suivi financier (bilan financier, budget prévisionnel)

Action 3 : élaboration des dossiers de demande de subventions, des budgets, des conventions...

Action 4 : gestion et suivi du personnel